

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU VENDREDI 9 JUIN 2023

L'an deux-mil-vingt-trois, le neuf juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAUSSIRE Philippe, Maire.

Présents : Tous les membres en exercice à l'exception de Monsieur MAREIGNER Alain représenté par Madame CLAISSE Marie-Alain, de Monsieur JANIN Jean-Michel représenté par Monsieur MAUSSIRE Philippe, Monsieur REMION Guillaume représenté par Monsieur WARSKOTTE Bruno et Madame KISS Estelle représentée par Madame GUILLARD Delphine.

Absents excusés : Madame SAINTOT Amélie, Monsieur RENAULT Sébastien et Monsieur PREUX Emmanuel.

Secrétaire de séance : Madame CLAISSE Marie-Alain

Début de la séance à 18h30

ELECTIONS DELEGUES SENATORIALES 2023

Vu le décret 2023-257 du 06 juin 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, vu l'arrêté préfectoral du 27 avril 2023,

Monsieur Le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes,

il s'agit de Bruno WARSKOTTE, Marie-Christine HUSSON, Delphine GUILLARD, Mélanie VITTE.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Election du délégué titulaire Monsieur Le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué titulaire en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls : 02
- suffrages exprimés : 10

Proclamation des résultats :

Marie-Alain CLAISSE, Philippe MAUSSIRE et Alain MAREIGNER ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales

Jean-Michel JANIN, Bruno WARSKOTTE et Marie-Christine HUSSON ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

*Fait à Avenay-Val-d'Or,
le 12 juin 2023*

Le Maire,
Philippe MAUSSIRE

